

Collection RAN

Nom de la pratique

Par « pratique » nous entendons une activité/méthode/outil utilisé actuellement ou par le passé par des professionnels et/ou membres de la communauté.

Description

(maximum 300 mots)

Courte description de l'objectif de la pratique et de la méthode de travail utilisée. Notez que dans cette description, il doit être clair que la pratique est liée de manière explicite à la prévention et/ou lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Cela signifie que les objectifs et/ou les activités/méthodes de la pratique doivent être liés à la prévention et la lutte contre la radicalisation et/ou le terrorisme. Les pratiques dans lesquelles ce lien n'est pas évident ne peuvent figurer dans la Collection RAN

Terrorisme : et si on écoutait ce que les victimes ont à dire ?

L'AfVT (Association française des victimes du terrorisme) a été créée en 2009 pour venir en aide aux victimes du terrorisme et lutter contre la radicalisation en encourageant un dialogue ouvert entre les victimes et le public général. Le groupe travaille depuis longtemps sur les témoignages des victimes, notamment au travers de campagnes en ligne par le biais de ses programmes « Voix » et « Et si on écoutait ce que les victimes ont à dire ? ». L'association a décidé de passer des campagnes en ligne au travail de terrain.

L'AfVT invite des victimes à se rendre dans les collèges et les lycées pour qu'ils partagent leurs témoignages avec les élèves. Plus de 500 élèves sont ainsi sensibilisés chaque année.

L'AfVT contacte un enseignant, organise une intervention liée à un des thèmes du programme scolaire et prépare les victimes et les élèves. L'association anime la rencontre et recueille les impressions. Le but de l'intervention est de créer un espace d'expression libre et sûr, d'amener les élèves à comprendre que la haine n'est pas la solution et de développer la pensée critique.

Un autre aspect de l'activité de l'AfVT consiste à organiser des visites de victimes dans les prisons. Les victimes ne sont pas perçues comme les fonctionnaires de l'État, jugés trop éloignés de la réalité des détenus, mais comme des êtres humains qui ont souffert et méritent d'être entendues. La victime est ainsi humanisée, ce qui crée une certaine cohésion sociale, absente dans l'environnement carcéral. Les détenus peuvent réfléchir à leur propre condition et à tous les aspects associés sans se limiter aux facteurs liés au terrorisme qui est à l'origine de leur incarcération. C'est un espace propice à la liberté d'expression et

	<p>dépourvu de jugement. Il est aussi très important pour les victimes elles-mêmes et leur reconstruction.</p> <p>Au moyen de conférences et de débats animés par des victimes du terrorisme, l'AfVT promeut aussi les valeurs démocratiques et la solidarité tout en favorisant l'esprit critique. L'association a également pour objectif d'humaniser les victimes et de renforcer leur visibilité auprès des jeunes et/ou des personnes vulnérables.</p>
Examiné par les pairs	Non
<p>Principaux thèmes</p> <p>Veillez <u>sélectionner</u> les deux thèmes clés qui correspondent le mieux à la pratique.</p>	<p>Victimes du terrorisme</p> <p>Éducation formelle/informelle</p>
<p>Public cible</p> <p>Veillez <u>choisir</u> au moins un public cible correspondant le mieux à la pratique.</p>	<p>Jeunes / élèves / étudiants</p> <p>Prison / probation</p> <p>Grand public</p>
<p>Couverture géographique</p> <p>Veillez indiquer où la pratique a été/est mise en œuvre (pays, régions, villes).</p>	<p>La pratique est mise en œuvre principalement à Paris (France) et dans le sud de la France, près de Nice. À l'occasion, l'association organise des interventions en Bretagne, à Grenoble, à Toulouse et au Maroc.</p>
<p>Début de la pratique</p> <p>Veillez indiquer quand (année) la pratique a été développée et mise en œuvre afin d'indiquer sa maturité. Si la pratique n'est plus active, veuillez indiquer quand elle a pris fin.</p>	2010
<p>Produits livrables</p> <p>Veillez indiquer si la pratique a débouché sur des réalisations concrètes, telles que (des liens vers) des manuels, modules de formation, vidéos.</p>	<p>Concernant les interventions dans les écoles, l'AfVT publie des articles sur son site Web. Les articles (en français uniquement) sont disponibles ici.</p> <p>Les 21 vidéos produites par le biais du programme Affaires intérieures de la Commission européenne, « « Rassemblement de victimes: la voix des survivants contre la radicalisation » sont disponibles ici.</p>

	<p>Les 10 vidéos produites par l'AfVT et le CIPDR, qui impliquent des victimes du terrorisme françaises, « Voix des victimes contre la radicalisation » sont disponibles ici.</p> <p>L'AfVT travaille actuellement à un manuel dédié aux enseignants souhaitant utiliser les vidéos en classe.</p> <p>Au terme de plusieurs réunions, l'AfVT a contribué à la rédaction de manuels du RAN, tels que Handbook: Voices of victims of terrorism.</p>
<p>Faits et évaluation</p> <p>Courte description des <u>mesures de performance</u> de la pratique, comprenant</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques)</u>, par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention. 2. <u>des évaluation et avis</u>, y compris des enquêtes et/ou preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ? 3. <u>un examen par des pairs</u> : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) concernant la pratique. <p>Veillez préciser les résultats de vos activités de surveillance et d'évaluation.</p>	<p>Interventions dans les écoles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Chaque intervention s'adresse à une ou deux classes de 25 à 35 élèves. Chaque année, l'AfVT atteint environ 500 élèves. L'intervention s'effectue en trois étapes : préparation (avec nos enseignants et le groupe), intervention et impressions. Certains projets, tels que la création d'une pièce de théâtre ou d'un court-métrage peuvent exiger davantage d'interventions. AfVT effectue aussi le même travail auprès des victimes, avant, pendant et après l'intervention. 2. Concernant l'évaluation, l'AfVT distribue des questionnaires aux élèves, et recueille les avis des victimes et des enseignants. L'association invite aussi les élèves à rédiger des textes ou faire des dessins liés à l'intervention. À long terme, les liens créés avec l'enseignant sont si solides que l'intervention se poursuit l'année suivante. 3. L'AfVT a envisagé d'inviter les élèves à mettre au point leur propre campagne de prévention. <p>Interventions dans les prisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La première rencontre organisée en avril 2015 a été un succès puisque 120 détenus ont demandé à assister à la réunion intitulée « Terrorisme : et si on écoutait ce que les victimes ont à dire? » Ce chiffre correspond au taux de participation le plus élevé enregistré à ce jour pour un événement organisé au sein d'un centre pénitentiaire. Cependant, pour des raisons de sécurité, 60 personnes au total ont pu assister à cette première réunion qui s'est déroulée dans la plus grande maison d'arrêt d'Europe. 2. Sur le terrain, il semble que la meilleure façon d'évaluer la réunion consiste à mettre en place plusieurs événements dans les mêmes lieux afin de consolider notre partenariat avec les partenaires locaux et officiels et d'en mesurer l'impact. Il est aussi important de recueillir les impressions des détenus et des victimes.

	<p>Les activités en ligne sont importantes.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avec les campagnes en ligne, il est facile d'obtenir des données quantitatives. Le nombre de vues, partages et commentaires est enregistré. AfVT a obtenu 13 309 vues. 2. L'AfVT a réalisé une évaluation interne pour préparer la prochaine campagne.
<p>Durabilité et transférabilité (200 mots maximum)</p> <p>Courte description de la pérennité et de la transférabilité de la pratique, notamment des informations sur ses coûts. <u>Veillez préciser quels éléments sont transférables et comment.</u></p>	<p>Interventions dans les écoles : Nos interventions dans les écoles sont gérées par deux enseignants habitués à travailler avec des victimes du terrorisme. Venant tous deux du système éducatif, ils savent comment gérer une classe et intégrer leurs interventions aux programmes scolaires. Ils nouent une relation particulière avec les professeurs qui trouvent plus facile de travailler avec des collègues. Ils savent également comment s'adresser aux victimes et les préparer à une intervention.</p> <p>Ces enseignants travaillent à la rédaction de manuels ayant pour vocation d'aider les professionnels à utiliser nos contenus en ligne, et en particulier les témoignages de victimes.</p> <p>En ce qui concerne le coût, nous prenons en compte la préparation des victimes et l'intervention réalisée par les enseignants travaillant pour l'AfVT, la durée de l'intervention et la phase de surveillance et d'évaluation.</p> <p>Interventions en prison : quatre interventions dans le centre de détention de Fleury-Mérogis (2015-2016) : événements d'une journée avec trois à cinq conférenciers, un animateur et un psychologue. Les conférenciers se sont portés volontaires. La collaboration des autorités pénitentiaires est donc nécessaire.</p> <p>Étant donné que les centres pénitentiaires sont généralement situés en dehors des centres urbains, des fonds supplémentaires sont nécessaires pour couvrir les déplacements. Ces fonds pourraient être fournis par la maison d'arrêt et/ou les pouvoirs publics.</p> <p>En ce qui concerne le coût, il est important de prendre en compte le travail préparatoire effectué par le personnel pénitentiaire et les travailleurs sociaux, ainsi que l'intervention, la surveillance et l'évaluation.</p>
<p>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</p> <p>Notez que pour figurer dans la Collection, la pratique doit de préférence être désignée lors d'une réunion du RAN. Indiquez le nom du groupe de travail/événement du RAN, la date, le lieu et l'objet de la réunion.</p>	<p>Groupe de travail sur la mémoire des victimes du terrorisme.</p> <p>11/06/2020</p> <p>Réunion virtuelle</p> <p>Comment aider les victimes à partager leurs contre-discours et récits alternatifs dans un contexte de</p>

	prévention et de lutte contre l'extrémisme violent
<p>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE (100 mots maximum)</p> <p>Indiquez comment votre projet a été financé, si votre pratique est liée à d'autres initiatives ou projets de l'UE ET indiquez clairement s'il est (co)financé par l'UE et, si c'est le cas, par quels fonds. Exemples : Erasmus +, Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), Fonds social européen (FSE), Horizon 2020, etc.</p>	<p>Nos projets sont principalement financés par l'État français (Bureau du premier ministre, le Ministère de la justice, le Comité interministériel contre la radicalisation etc.) et les pouvoirs publics régionaux (Ile-de-France, Alpes-Maritimes, Essonne, Hauts de Seine).</p> <p>La Direction générale de la migration et des affaires intérieures a financé notre programme « Rassemblement de victimes : la voix des survivants contre la radicalisation ».</p> <p>Actuellement, l'AfVT participe au Centre d'expertise de l'UE pour les victimes du terrorisme.</p>
<p>Organisation (Insérez une description de 100 mots maximum et sélectionnez le type d'organisation)</p> <p>Décrivez brièvement l'organisation à l'origine de cette pratique, notamment son statut légal, p.ex. ONG, organisme de l'État, société limitée, organisation caritative, etc.</p>	<p>L'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT) a été fondée en 2009 par Guillaume Denoix de Saint Marc au lendemain de l'attentat du Caire.</p> <p>L'AFVT apporte son soutien aux victimes des actes de terrorisme commis en France et aux victimes françaises d'attentats commis à l'étranger en leur apportant une aide juridique (indemnisation, questions légales, questions d'ordre social) et un soutien psychologique à long terme. Nous réunissons aussi des victimes et les invitons à apporter leurs témoignages dans les écoles, les prisons et en ligne.</p> <p>Nous travaillons également à l'échelle européenne et internationale pour réunir les victimes du monde entier.</p> <p>ONG</p>
<p>Pays d'origine</p> <p>Pays dans lequel la pratique est utilisée.</p>	France
<p>Contacts</p> <p>Veuillez préciser les coordonnées de la personne à contacter dans l'organisation, notamment son nom et son adresse e-mail.</p>	<p>Adresse : BP 91058 – 75829 Paris Cedex 17 FRANCE Personne à contacter : Guillaume Denoix de Saint Marc Courriel : gsaintmarc@afvt.org ou service.juridique@afvt.org Téléphone : +33 1 84 79 10 10 Site web : http://www.afvt.org</p>
<p>Dernière mise à jour</p>	2020

(année)	
---------	--